

HAÏTI

nouvelles
images d'

EDITORIAL

juin 2007 - n°57

C'est donc notre dernier numéro de Nouvelles Images d'Haïti avant l'été, et nous voudrions vous laisser en vous présentant le cheminement du Réseau Rhône Alpes sur la voie du commerce équitable. Bernard Rigaldies nous fait part de la démarche suivie par des associations très diverses pour construire un projet commun impliquant activement des partenaires haïtiens afin de développer une filière complète de commerce équitable. Ainsi, des associations aux actions très locales peuvent se trouver engagées dans une dynamique globale de développement.

Pendant notre absence cet été, Marion Fauré et Emeline Sauvignet, du Collectif Haïti de France, partiront en mission itinérante en Haïti pour rencontrer des associations haïtiennes partenaires d'associations membres du Collectif, et trouver des pistes afin de renforcer le partenariat franco-haïtien. Elles rapporteront de nouvelles images d'Haïti à partager avec vous dans notre prochain numéro de la rentrée !

Haïti, Rhône-Alpes et le commerce équitable

Par le Réseau Rhône-Alpes pour Haïti.

Le Réseau Rhône-Alpes pour Haïti est composé des associations suivantes : Action Combite Solidarité pour Haïti, Aide et Action Savoie/Rhône, APAM, Ass'Hum, Association Jean Garreau, Association Mimosa, Cavaillon/Kawayon, CEIPAL, Cœur d'Haïti, DCC, Enfants Soleil, GAFE, Les Amis des Ateliers de Veret, Les Amis d'Haïti, LACIM, Pays de Savoie Solidaires, Ressins Solidarité, VOAM.

La recherche d'une synergie

Les associations de la Région Rhône-Alpes travaillant avec Haïti sont une quinzaine, de tailles différentes. Beaucoup soutiennent des écoles en payant la scolarisation, les repas des enfants ou les salaires des enseignants. Beaucoup ont ajouté, à leur souci des enfants, des actions de soutien au développement rural ou au développement global, (santé, formation, culture)

Ces associations se sont retrouvées une première fois en 2003 au siège du Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR) lors d'une rencontre organisée par le Collectif Haïti de France. De cette rencontre est née la conviction partagée de la nécessité de conserver le contact entre associations et de trouver la manière de créer des synergies au bénéfice des actions respectives de chacune d'elles en Haïti et en France.

L'idée est rapidement apparue d'une manifestation en direction du grand public de l'agglomération lyonnaise pour mieux faire connaître et comprendre Haïti, son histoire, sa géographie, sa culture, ses problèmes et ses besoins actuels. Cette manifestation, grâce à l'efficacité de l'action de coordination, et grâce à la contribution des associations (stands d'informations, animations culturelles et culinaires) a pu se dérouler le 26 juin 2004. Le bilan a été par tous ressenti positivement : l'envie de maintenir et d'approfondir les contacts entre les associations a été véritablement confortée.

Toutefois, chacun était conscient que la répétition d'une telle manifestation n'était pas une priorité, et que cette première étape devait être le démarrage d'une démarche nouvelle permettant à tous de partager un engagement et de se mobiliser collectivement. Mais cette démarche collective devait également être un apport pour toutes les associations participantes et une plus-value pour leurs actions.

Les premières réunions ont donc été des lieux d'informations, d'échanges, de débats sur des idées et des pratiques. Elles ont permis de montrer les centres d'intérêt des associations et de définir trois grandes thématiques de réflexion regroupant leurs domaines d'action (en Haïti et en France) en vue d'engager des actions collectives :

- l'environnement (en particulier l'eau et la reforestation),
- l'enfance et l'éducation,
- le développement local (en particulier l'impact du commerce équitable)

Le développement local, condition nécessaire

Trois « commissions » ont été créées sur ces thèmes. Elles ont travaillé en 2004/2005, et ont assez vite mis en évidence que le développement local est sans doute la condition nécessaire (même si elle n'est certainement pas suffisante) à l'efficacité et à la réussite durable de toute action dans tout autre domaine.

Il a donc été décidé de concentrer la recherche sur le développement local et, pour capter les opportunités, sur celui plus précis du commerce équitable. A l'été 2005, le commerce équitable gagnait alors auprès du grand public une forte notoriété, et corrélativement le Conseil Régional de Rhône-Alpes manifestait précisément son intérêt en faveur de ce mouvement.

Le mouvement militant du commerce équitable, inscrit dans le mouvement altermondialiste, vise à construire et à expérimenter un autre mode de relations commerciales entre des producteurs pauvres dans les pays les plus pauvres du Sud et les acheteurs des pays riches du Nord. Selon la Charte du commerce équitable, le prix d'achat au producteur doit être le résultat, non d'un rapport de force selon la loi du marché, mais d'un accord sur le niveau de rémunération minimum propre à assurer une vie digne au producteur et à sa famille. L'accord commercial se doit d'être durable, les achats doivent être largement financés dès la commande, tandis que le producteur doit s'engager sur sa volonté de progresser sur les axes de la qualité durable. Enfin le producteur et l'acheteur s'engagent à construire une filière au sein de laquelle tous les intermédiaires nécessaires agissent dans le respect de l'éthique sociale et environnementale. L'accès à l'autonomie, à la sécurité et au progrès pour le producteur est bien le premier effet positif de la mise en place de cette relation commerciale. Mais l'objectif final du mouvement du commerce équitable est d'abord de prouver la crédibilité de cet autre mode de relations commerciales et de mobiliser l'opinion pour faire pression dans la perspective d'un changement des pratiques économiques et commerciales à l'échelle de la mondialisation.

Grâce à un contact déjà établi par ailleurs par une association du groupe, et avec l'appui institutionnel du CADR, une rencontre a pu être organisée à l'automne 2005 avec le Vice-président du Conseil Régional en charge de la Solidarité Internationale et du Commerce Equitable. Le projet de commerce équitable entre Haïti et la France a retenu son attention. Une aide du Conseil Régional pouvait alors être envisagée à la condition de travailler à établir des filières de commerce équitable entre Haïti et Rhône-Alpes pour des produits originaux encore peu concernés par ce mode de commercialisation.

La constitution du réseau

Le CADR a alors proposé au groupe des associations de se constituer en un réseau, dénommé « Réseau Rhône-Alpes pour Haïti », animé par le CADR. Le CADR, personne morale officiellement porteuse du projet « commerce équitable » et rémunérée sur le budget de l'opération, va en assurer toute la logistique et, en partenariat avec les associations du Réseau, le pilotage pour la méthode, le déroulement et les résultats.

Le projet a donc été formalisé, dans son contenu et son budget, pour présentation au Conseil Régional et sollicitation d'une aide financière. L'accord du Conseil Régional a été donné au tout début de 2007.

L'objectif de l'opération est donc de mettre en évidence des produits ou groupes de produits fabriqués artisanalement en Haïti, pouvant être portés localement par une ou quelques filières comprenant les producteurs, les éventuels

transformateurs, les collecteurs chargés de la commercialisation et de l'expédition puis pouvant être portés en Rhône-Alpes par une ou quelques filières comprenant les importateurs, les diffuseurs et les boutiques de vente aux acheteurs finaux. La sélection de ces filières devra s'effectuer naturellement sur la crédibilité professionnelle de chacun des maillons, mais elle devra aussi se faire sur la capacité de chacun à s'engager sur les règles intangibles du commerce équitable en matière de respect de la dignité et des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant, ainsi que du respect de l'environnement. Enfin, l'objectif est d'établir un programme de mise en place progressive des filières, contenant notamment des étapes d'organisation et de formation.

Dès réception de l'accord du Conseil Régional, les travaux ont commencé et deux étapes ont été engagées.

La dynamique est lancée

Une mission d'enquête a été préparée et confiée à Dominique Denizé, étudiante haïtienne à l'université de Lyon, qui est partie en février/mars 2007 en Haïti pour y rencontrer et interroger un échantillon d'acteurs économiques dont les connaissances du terrain et les avis ont nourri notre réflexion. Parmi eux, naturellement des producteurs et des organismes de regroupement de producteurs, mais aussi des agents économiques dans le monde des entreprises, des universitaires. Ces entretiens ont permis de sensibiliser au commerce équitable, et d'identifier des produits haïtiens qui offrent un potentiel : mangue séchée, fruits transformés (jus, confitures, alcools), artisanat (bois peint, fer découpé), huile de ricin, riz, miel, cacao.

A ce jour, le Réseau Rhône-Alpes pour Haïti s'oriente, en fonction des données rapportées par la mission d'enquête en Haïti, vers deux groupes de produits : les fruits et leurs transformations, les objets de l'artisanat. Bien entendu, ces choix demandent encore à être affinés, notamment par l'approfondissement du dialogue engagé avec quelques acteurs repérés dans les filières correspondantes.

Parallèlement, une enquête élargie est en cours de lancement auprès des organismes de Rhône-Alpes connus pour leur engagement dans le mouvement du commerce équitable afin de trouver celui ou ceux qui seraient prêts à accompagner le projet en s'impliquant dans la création de filières.

A ce jour, mi-2007, on est encore assez loin du but. Mais la dynamique est lancée, les associations du Réseau Rhône-Alpes pour Haïti ont maintenant matière à mobilisation. Elles seront notamment amenées, en s'intégrant dans la filière équitable comme diffuseurs de produits au profit de leurs projets en Haïti, à modifier leurs comportements aujourd'hui prioritairement caritatifs, en des comportements plus professionnels. La crédibilité du projet s'affirme et doit attirer l'attention d'autres partenaires dont l'apport devra faire bouler-de-neige.

Mais, même si seule la réussite peut être exemplaire, il restera que la solidarité avec Haïti aura été suffisamment porteuse pour qu'un tout petit groupe de modestes associations ose s'engager dans un projet aussi ambitieux.

Haïti le vaut bien !

✓ **JUSQU'AU BOUT DU VERTIGE**, d'Elvire Maurouard, Editions du Cygne, Paris. Mars 2007, 10 euros.

La belle poésie d'amour d'Elvire nous fait passer quelques frissons là où ça fait du bien. Chacun de ces instants sublimant le rêve et la joie de partager nos corps doux et chauds dans la beauté et la tendresse. Dans la douceur et la lumière d'un matin haïtien.

L'ACTUALITE DU MOIS

Bilan et objectifs du gouvernement

Au terme d'une première année de mandat le Président Préval fait un bilan mesuré : progrès dans la stabilité politique et macroéconomique ainsi que la sécurité publique mais lenteur dans l'administration publique et graves erreurs techniques dans les projets de certains ministères.

Il appelle à un combat sans merci de la corruption, combat qu'il juge difficile mais capital et concernant particulièrement l'administration douanière, la Direction générale des Impôts, la police, l'appareil judiciaire, les municipalités, le Parlement, les ministères et le palais présidentiel.

Les parlementaires, réunis en Assemblée Nationale, ont ratifié, le 14 mai, la Convention des Nations Unies relative à la lutte contre la corruption. Ces parlementaires qui clôturent eux aussi leur première année de travail n'ont voté que 6 lois et conventions, en raison des problèmes d'absentéisme. C'est dans ce contexte qu'une commission sénatoriale vient d'être créée pour examiner la dénonciation, par le sénateur Gabriel Fortuné, de pressions financières exercées par le Ministre des Affaires Sociales.

Recrudescence de l'insécurité

L'assassinat, aux Gonaïves, du journaliste Alix Joseph, directeur de programmation de la station privée Radio Télé Provinciale, le 16 mai dernier, semble selon certaines informations, avoir été précédé de menaces auprès des employés de cette radio qui auraient pris position en faveur du désarmement. Des manifestations ont eu lieu pour réclamer l'arrestation des assassins. Les Gonaïves, selon Alterpresse, serait dans une insécurité grandissante entretenue par des gangs rivaux armés.

Assassinat également, le 22 mai, après enlèvement sanglant, de l'acteur et poète haïtien, François Latour, célèbre et talentueux. Son assassinat provoque un grand choc dans le monde de la radio, du cinéma et du théâtre.

Huit enlèvements dans la région métropolitaine sèment l'inquiétude à nouveau.

Les forces de l'ordre ont réalisé d'importantes opérations ces derniers jours. A Carrefour, 125 individus ont été arrêtés. Aux Gonaïves, une vingtaine. Edmond Mulet, responsable de la Minustha, explique la recrudescence de la violence et les tentatives de déstabilisation par la décision du chef de l'Etat de s'attaquer à la corruption. Il souhaiterait la création d'une chaîne pénale au sein de l'unité centrale de renseignements financiers pour assurer le suivi des dossiers de corruption.

La Minustha restera au moins quatre années de plus en Haïti, c'est le « minimum pour renforcer l'Etat Haïtien » a déclaré l'adjoint du représentant du secrétaire général de l'ONU, Luis Carlos Da Costa.

Louis Joinet, expert indépendant pour les Droits de l'Homme en Haïti, mandaté par l'ONU, a estimé, le 30 mai, que les réformes de la justice et de la police enregistrent des progrès « mais qu'il y a encore du chemin à faire ».

Les millions de Duvalier échapperont-ils à Haïti ?

4,6 millions d'euros de cette fortune sont actuellement bloqués dans une banque suisse. En effet, la législation suisse actuelle ne permet pas de confisquer les fonds pillés par les dictateurs mais uniquement de les bloquer durant une période limitée, qui s'achevait le 3 juin. La Suisse ne peut ordonner la restitution des avoirs des dictateurs que si le pays victime est en mesure d'intenter un procès offrant un minimum de garanties, indique le journal « Le Temps » qui ajoute que la situation politique a toujours empêché les autorités haïtiennes d'engager une telle procédure.

Le gouvernement suisse vient de décider de prolonger pour trois mois le blocage de l'ensemble des comptes détenus en Suisse par Jean-Claude Duvalier.

Le ministère suisse des Affaires Etrangères a déclaré que durant ces trois mois il continuera d'étudier des solutions en vue d'une restitution au moins partielle des fonds à Haïti.

Haïti-France. Solidarité et coopération.

Esclaves au Paradis. L'information sur les conditions de travail et de vie des coupeurs de canne, sur le trafic de main d'œuvre haïtienne et la situation des enfants dans des bateyes en République Dominicaine a été très active, depuis le 15 mai, tant à Paris qu'en région. L'exposition, le colloque, les films relayés par la presse ont suscité un tollé et une condamnation énergique de la part des députés dominicains. « Vu les graves conséquences qui pourraient en résulter pour notre industrie touristique et les exportations sucrières ». Rappelons que le GARR avait dénoncé le trafic d'enfants en Haïti et précisé que des Haïtiens sont également victimes de trafics pour des travaux sur des plantations sucrières et pour d'autres activités agricoles. Dénonciation confirmée par un rapport sévère du Département d'Etat des Etats-Unis.

Enfin des syndicalistes français (EDF-GDF) en voyage sur l'île, ont rencontré, en République Dominicaine, le Mouvement des Femmes Dominicaines et des organisateurs de base des bateyes sucriers. Ils ont visité des bateyes et rencontré des travailleurs migrants puis ont été accueillis en Haïti par des représentants du GARR.

Un projet pionnier dans le cadre de la coopération franco-haïtienne. Dans le sillage de la coopération initiée en 1998 entre des universitaires de Nice Sophia Antipolis et la faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti, l'Université de Nice va installer Internet pour des planteurs Haïtiens. Un protocole d'accord pour un projet pionnier a été signé entre la Fondation Voilà, l'Université Nice Sophia Antipolis, le café Malongo et Alcatel. Soutenu par le ministère des Travaux publics et l'ambassade de France, ce projet permettra de relier une coopérative de petits producteurs de café de Terre Rouge à l'Internet (pour la gestion et la mise en valeur de la production) grâce à la technologie de pointe Wimax, qui permet un accès Internet haut débit par onde.

Objectif : Codev Occitanie, dont les membres sont en général issus d'EDF, exerce son savoir-faire en matière d'électricité et d'eau en Afrique et en Haïti (assistance technique, étude, conseil, évaluation de projet). L'essentiel de ses projets sont aujourd'hui au Bénin et en Haïti.

Projets réalisés : Codev Occitanie a un partenariat direct avec CROSE (Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est) à Jacmel. A ce jour, a été réalisée une étude sur les énergies renouvelables (hydro électricité et solaire). Codev recherche maintenant des financements pour mettre en œuvre un projet de centrale hydroélectrique.

Codev travaille aussi avec Amitié et Solidarité avec Haïti (31), sur un projet d'électrification à Plaine du Nord et l'OICD (31) à Cerca La Source.

Codev Occitanie est actif dans le Collectif Haïti de l'Agglomération Toulousaine (CHAT).

Coordonnées : 73 chemin de Rozanne - 31120 Goyrans
05 62 20 97 58 / codevoccitanie@wanadoo.fr

HAÏTI EN FRANCE : AGENDA

- ✓ 25 mai au 21 juillet, St Amour (39) : **Expo, conférence, diaporama, contes, cuisine, musique**, proposés par Zanmi Lotbodlo, à la Médiathèque de St Amour. Contact : zanmi-lotbodlo@laposte.net
- ✓ 1^{er} au 23 juin, Paris : **Ida, pièce de Baka Roklo**, au Tarmac, parc de la Villette. www.letarmac.fr / Tarif réduit (12 euros) pour les adhérents du Collectif Haïti de France sur présentation de cette annonce.
- ✓ 19/28 juin, Dijon (21) : Exposition « **Artistes en Haïti** ». MJC, 31bd, Eugène Fyot. Contact : Enfants Soleil / 03 80 43 14 08
- ✓ 23 juin, Dijon (21) : Dans le cadre de Esclaves au Paradis, Enfants Soleil et Amnesty International propose « **L'Empire du Sucre** », suivi d'un débat avec le Collectif Haïti de France. Adresse et contact (cf. expo ci-dessus).
- ✓ 23 juin, Montpellier (34) : **Concert de Kumbaya Gospel Choir**, au profit des Amis des Enfants d'Haïti. A 20h30, 25 rue Maguelon. Entrée gratuite. Contact : 04.67.63.21.68 ou 06.16.44.67.71 / <http://www.amis-enfants-haiti.org>
- ✓ 23 juin, Paris : **Vente de livres** (neufs pour la plupart), de 12h à 20h au profit de la Bibliothèque Monique Calixte à Port au Prince. A la Pétanque, 40 rue Etienne Dolet. Contact : Association Monique Calixte.
- ✓ 3 au 7 juillet, Arles (30) : **Exposition de peintures et sculptures haïtiennes** au profit de trois écoles, proposée par Arles Caraïbes et l'Apam, à la Maison des associations d'Arles. Contact : APAM, 04 66 67 92 08 / apam2@wanadoo.fr
- ✓ 7 juillet, Alençon (14) : **Stand du GAFE** aux Folklores du Monde, de 9h à 18h, A la Halle au Blé.
- ✓ 28 juillet, Saint Denis (93) : **soirée culturelle et dansante**, pour les enfants haïtiens démunis (musique, tombola). 139 bd Wilson, de 20h à l'aube. PAF : 20 euros. Contact : UFHEDH / 06 34 52 33 18 / 06 16 84 15 18 / ufhedh.haiti@yahoo.fr

(Pour l'actualité d'Haïti en France, nous soumettre des dates, rendez-vous sur www.collectifhaiti.fr, rubrique Agenda)

LE COLLECTIF HAITI DE FRANCE

RENCONTRES ASSOCIATIVES

Deux rencontres des associations de solidarité avec Haïti ont été organisées dernièrement par le Collectif Haïti de France :

- Le 2 juin, près de Toulouse avec le Collectif des associations de l'Agglomération Toulousaine
- Le 9 juin, près de Marseille, avec le Collectif Haïti de Provence, en présence de M. Etienne, Ambassadeur d'Haïti en France.

Dans les deux cas, il s'agissait d'une première rencontre qui a permis de mieux connaître les projets de chacun, et d'évaluer les possibilités de synergies entre tous.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La nouvelle équipe du Conseil d'Administration du Collectif Haïti de France s'est réunie le 15 mai dernier pour planifier le travail de l'année. Le bureau a été reconduit : Benoit Fauchoux (président), Bernard Leray (trésorier), Michèle Babinet. Dominique Berthet (Ass'Hum) rejoint le bureau.

ESCLAVES AU PARADIS

Toutes les activités organisées dans le cadre d'Esclaves au Paradis ont attiré un public nombreux et mobilisé. Un bilan sera rapidement disponible sur Internet. Des suites sont en préparation.

COORDINATION EUROPE-HAÏTI

En septembre, une délégation de partenaires Haïtiens de la Coordination Europe-Haïti, regroupés dans la Coordination Haïti-Europe, sera en Europe pour quelques jours. Des rencontres sont prévues avec différentes instances de l'Union Européenne, puis en Belgique, en France et en l'Allemagne. L'objectif est de permettre de faire entendre les points de vue d'une partie de la société civile haïtienne.

Bon été à tous !

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du **Collectif Haïti de France**

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris - Tél : 01 43 48 31 78 - Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr / www.collectif-haiti.fr